

# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

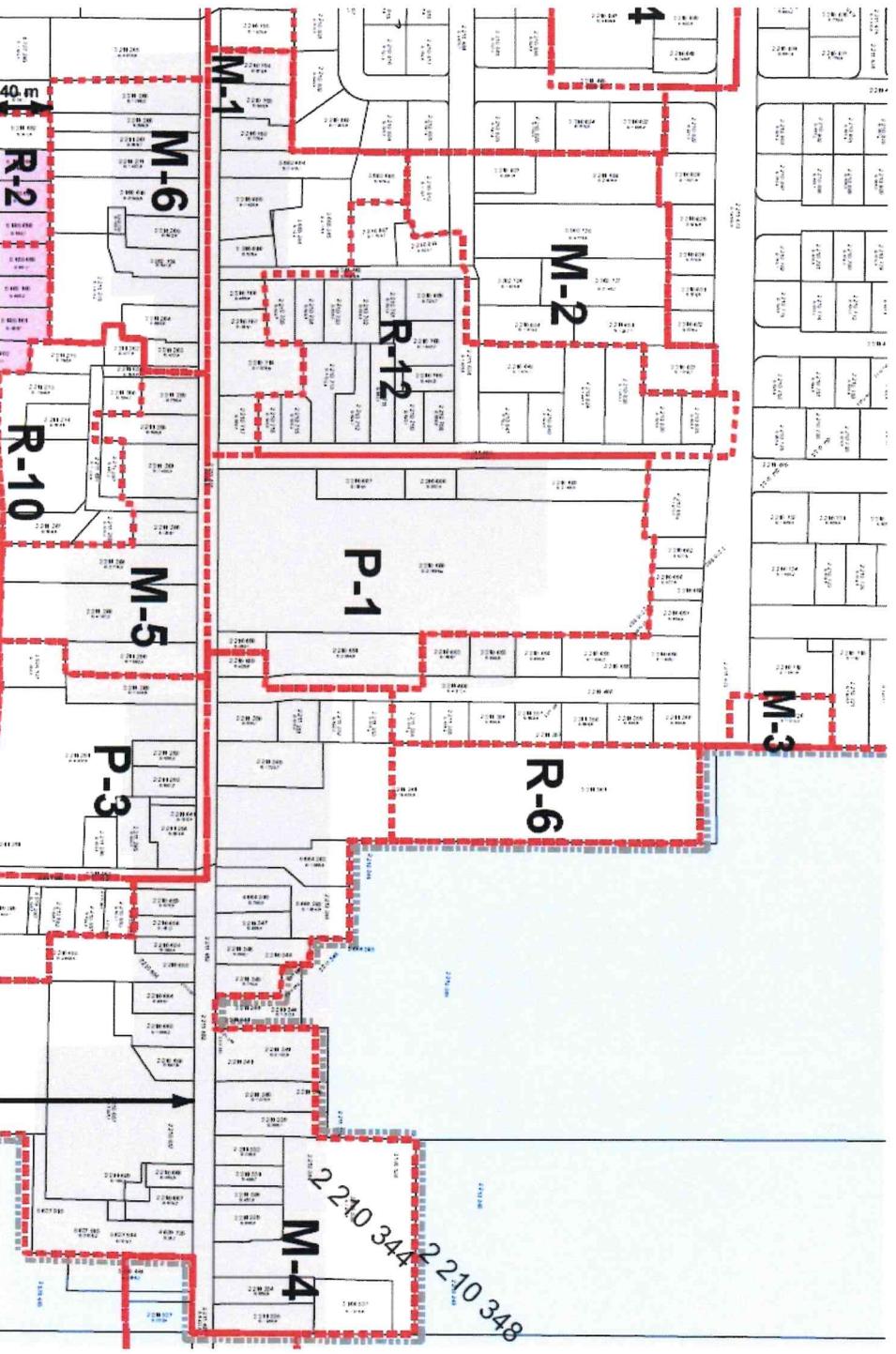
**Projet de règlement numéro 2022-389, amendant le règlement numéro 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin d'augmenter la superficie autorisée pour les kiosques de vente de produits agricoles, d'autoriser des usages commerciaux dans la zone P-1 et de reconfigurer les limites des zones R-9 et R-23**

AVIS PUBLIC est donné par la présente que le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement cité en rubrique.

Le projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 septembre 2022 et contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **4 octobre 2022, à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du Conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.



Donné à Saint-Dominique, ce 7 septembre 2022.

Christine Massé  
Directrice générale et greffière -trésorière